



Reclamation de bien a mon fils

Par **gaelle85**, le **17/02/2012** à **08:21**

Bonjour,

je suis separe, et j'ai la garde de mon fils.

est ce que mon ex-concubin a le droit de me reclamer le petit lit + le matelas + la chaise haute?

mon avocate ma fait savoir que sa reviens a mon fils donc je dois le garder.

merci